



REGLEMENT INTERIEUR JEU CONCOURS ACHEZNOU PI

Article 1 : Société organisatrice

PETRO IVOIRE, Société Anonyme au capital de 1 431 240 000 F CFA dont le siège social est situé à Abidjan-Vridi Rue des Pétroliers, 12 BP 737 Abidjan 01, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-1994-01-B14-175 581, (ci-après la « **Société organisatrice** »).

Article 2 : Contexte

PETRO IVOIRE est une entreprise citoyenne spécialisée dans la distribution de produits pétroliers et dérivés avec à son actif quatre-vingt-dix (90) stations-services et des boutiques. Dans la mise en œuvre de sa politique sociale, PETRO IVOIRE se propose d'accompagner les artisans en instituant un concours dénommé « A CHEZNOU PI », qui vient valoriser le made in Côte d'Ivoire.

Cette 3e édition se veut spéciale car elle coïncide avec la célébration de trois décennies de succès et le développement des actions RSE de PETRO IVOIRE.

A travers cette édition dont le thème est : « *L'Artisanat au service du Développement Communautaire* », PETRO IVOIRE souhaite mettre en avant la créativité des artisans tout en encourageant les projets qui favorisent le développement communautaire.

Article 3 : Cible

Le concours verra la participation des artisans et des membres des coopératives.

Article 4 : Conditions de participation

Afin de pouvoir participer au jeu, chaque candidat doit :

- Personne physique
- Être immatriculé au registre des métiers dès le début d'une activité figurant dans la nomenclature des activités de l'artisanat,
- Exercer le métier pour lequel il est immatriculé,
- Disposer d'une carte professionnelle d'artisan délivrée par le président de la chambre Nationale de métiers de Côte d'Ivoire aux artisans personnes physiques à titre individuel,
- Résider en Côte d'Ivoire,
- Avoir de bonnes motivations,
- Avoir des images et un descriptif du produit ou de l'invention,
- Avoir un projet innovant qui présente un niveau d'intérêt pour la population.

Def

- Personne morale
- Être immatriculé aux répertoires des entreprises artisanales et le dirigeant devra disposer d'une carte professionnelle d'artisan,
- Avoir son siège social en Côte d'Ivoire,
- Avoir une activité qui impacte le développement des communautés,
- Avoir de bonnes motivations,
- Avoir un produit ou une invention finie,
- Avoir des images et un descriptif du produit ou de l'invention,
- Avoir un projet innovant présentant un niveau d'intérêt pour la population.

Article 5 : Déroulement du jeu concours ACHEZNOU PI.

Le concours se déroulera en cinq (5) étapes :

Etape 1 : Le lancement

L'annonce et le lancement de la 3^e édition du concours ACHEZNOU PI se feront au cours d'une rencontre qui se tiendra le vendredi 05 Juillet 2024 à partir de 10 H 00 à l'hôtel Famille Mondiale à la 7^e Tranche.

Etape 2 : Les inscriptions

Les inscriptions au concours se feront via un formulaire du 05 Juillet au 18 juillet 2024. Le formulaire d'inscription sera disponible uniquement sur le site web de PETRO IVOIRE www.petroivoire.ci avec un lien sur les différents réseaux sociaux de la marque. Il comportera une fiche projet permettant aux candidats de se présenter et de donner plus de détails sur leur projet et création.

Etape 3 : Pré-sélection

- Du 22 au 25 juillet 2024 : La sélection de 25 candidats.
- Le 31 juillet 2024 : Echanges et présentation des projets sur l'une des stations-services PETRO IVOIRE.
- Du 01 au 06 août 2024 : Réalisation d'une vidéo d'une durée de trente (30) secondes par les 25 candidats retenus qui les présentera brièvement ainsi que leur produit ou invention.
Ces capsules compilées seront mises en ligne sur le site web de PETRO IVOIRE.
- Du 08 au 20 août 2024 : Mise en ligne et soumission au vote du public via le site web de la société PETRO IVOIRE des capsules produites par les candidats.

Les membres du jury auront la lourde charge de les départager, de critiquer leur proposition afin de leur permettre de l'améliorer et les rendre compétitifs pour la finale. Trois (3) finalistes seront retenus.

- Les critères du pitch

- Pertinence du Projet (Utilité – applicabilité)
- Impact sur la communauté
- Capacité de conviction

Etape 5 : Cérémonie de clôture.

La cérémonie de clôture du jeu ACHEZNOU PI sera organisée le 03 octobre 2024.

Au cours de ladite cérémonie, les finalistes s'affronteront devant un jury et le public selon les mêmes critères que le pitch.

Les trois (03) lauréats de cette édition seront annoncés et récompensés au terme de la soirée.

Article 6 : Récompenses

Trois prix seront décernés au trois (3) lauréats que sont :

- Premier Prix ACHEZNOU PI : Quatre millions (4 000 000) de Francs CFA
- Deuxième Prix PI ELITE : Deux millions (2 500 000) de Francs CFA
- Troisième Prix PI BELLE VILLE : Un million (1 500 000) de Francs CFA

Il sera également remis un prix spécial :

- Prix Spécial MKM « Impact Développement communautaire » : Un million (1 000 000) de Francs CFA

Les prix ne peuvent pas être échangés contre d'autres biens ou services.

Article 7 : Publicité

Les gagnants autorisent la société organisatrice à publier leurs images sur sa page Facebook ainsi que sur son site internet, et ce dans le cadre de la mise en avant et la publication des résultats du concours.

Article 8 : Droit d'auteur

Les parties reconnaissent par la présente les droits de propriété intellectuelle et d'auteur des candidats sur les produits, inventions, et par conséquent leur droit en tant que seules entités autorisées à jouir des avantages financiers.

Article 9 : Protection des données personnelles

Les données personnelles communiquées par les candidats pendant la phase d'inscription feront l'objet de traitement conformément aux dispositions de la loi n°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel.

Les candidats pourront exercer leurs droits en matière de protection des données, à savoir le droit d'accès, de rectification, de suppression.

PETRO IVOIRE mettra en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé, conformément aux exigences de loi sur la protection des données à caractère personnel.

PETRO IVOIRE s'engage à ne pas utiliser les données à caractère personnel à des fins autres que l'organisation du concours ACHEZNOU PI, et à ne pas les divulguer à des tiers sans le consentement préalable des candidats sauf si cela est requis par la loi.

Article 10 : Respect des règles du jeu

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Toute question d'application ou interprétation du présent règlement sera **tranchée souverainement par PETRO IVOIRE dans le respect des lois**. Tout manquement au règlement peut entraîner la disqualification des candidats à la discrétion de PETRO IVOIRE.

Article 11 : Dépôt et communication du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de Maître KLA ABDON Florentin, commissaire de justice, domicilié à Yopougon Toit rouge, non loin de la gendarmerie, 09 BP 383 Abidjan 09, Tél. : 07 08 30 13 95

Le règlement sera également publié sur les sites suivants : www.petroivoire.ci

Article 12: Limitation de responsabilité

La responsabilité de PETRO IVOIRE ne saurait être engagée si le présent concours devait être, écourté ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de force majeure. Si pareille situation se présente aucune indemnité ne pourra être réclamée à PETRO IVOIRE pour quelque motif que ce soit.



Au terme de l'étape 3, dix (10) finalistes seront retenus en tenant compte des votes du public qui compteront pour 30% et ceux du cabinet 70%.

- Le 23 août 2024 : proclamation de la liste des dix (10) finalistes.

Etape 4 : Formation des finalistes

Suite à la phase des sélections des finalistes, les finalistes seront soumis à trois (3) étapes majeures que sont :

- La Formation
- La Foire de l'artisan PI
- Pitch projet devant le JURY

a) Formation

Un séminaire de formation et une journée d'immersion au sein de PETRO IVOIRE seront organisés le 30 août 2024 à la faveur des finalistes afin de leur permettre d'appréhender le métier d'entrepreneur.

Les thématiques qui seront abordées sont les suivantes :

- Formalisation du modèle d'affaire
- Durabilité et Impact Communautaire
- L'art du Pitch
- La Formalisation et la Professionnalisation du secteur de l'artisanat
- Les Techniques de vente

Ces thèmes pourront faire l'objet de modification.

b) La Foire de l'artisan PI

Les 06 et 07 septembre 2024 seront consacrés aux expositions afin de permettre et faire découvrir les produits des artisans et des communautés.

c) Pitch Projet

Les candidats devront réaliser une présentation en présentiel devant le Jury le 20 septembre 2024.

Lors de ce pitch le candidat défendra son projet et mettra en avant son impact sur les communautés, et son engagement envers l'innovation et la durabilité environnementale. L'objectif est de démontrer un impact positif à la fois sur le plan social et environnemental.

Sep

Article 13 : Règlement de litige

En cas de survenance d'un litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement, les Parties conviennent de procéder à un règlement à l'amiable.

Fait à Abidjan, le 20 juin 2024.

POUR PETRO IVOIRE



Sébastien KADIO-MOROKRO
Directeur Général